

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00229
Numéro SIREN : 353 819 626
Nom ou dénomination : 2 B IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013563

Désignation de l'entreprise : 2B IMMOBILIER 1 | 2 |
 Adresse de l'entreprise 306 RUE DES PELICANS 30000 NIMES Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |
 Numéro SIRET * 3 5 3 8 1 9 6 2 6 0 0 0 5 5 Néant *

		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 1 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	2 000	1 520	480	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	77 983	35 663	42 320	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	500		500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières *				
	TOTAL (II)		80 483	37 184	43 299
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	4 229		4 229	
	Créances				
	Autres créances (3)	66 092		66 092	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Disponibilités	878 685		878 685	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	714		714	
	TOTAL (III)		949 719		949 719
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 030 202	37 184	993 018

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; CP ; (3) Part à plus d'un an ; CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER

Néant

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622...)	DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	639 720	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 822	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	710 927	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 590	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	166 065	
	Dettes fiscales et sociales	DY	114 437	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	282 091	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	993 018	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	282 091		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

2B IMMOBILIER

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		FA	FB	FE	FH	FK	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		1 911 887			1 911 887	
	Production vendue	}	biens *				
			services *	39 515			39 515
	Chiffres d'affaires nets *		1 951 402			1 951 402	
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					1 141	
	Autres produits (1) (11)					11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						1 952 554
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					1 602 518	
	Variation de stock (marchandises)*					171 668	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					91 407	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					108 945	
	Salaires et traitements *					52 370	
	Charges sociales (10)					25 305	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *			15 325
				- dotations aux provisions			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					10	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						2 067 548	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(114 995)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		192 858	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						77 863	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER

Néant

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 897	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 897	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 897	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	16 938	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 147 309	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 084 496	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	62 822	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 141	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG / CRDS) A5		A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				
AUTRES POTS SUR OPE DE GESTION		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			1 897	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	2 000	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ	
				KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KV	3 310	KW	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	42 703	KZ	
	Matériel de transport *			LB	8 187	LC	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	
				LK		LL	
	Immobilisations corporelles en cours			LN		LO	
	Avances et acomptes						
TOTAL III					54 200		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	
	TOTAL IV				LQ		LR
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	56 200	OH	
						OJ	30 981
							500
							500
							500
							31 481

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	2 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			IS		MG		MH		
				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	1 450	MN	1 860	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	73 684	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	5 748	MT	2 439	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	7 198	NH	77 983
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7	
Autres participations				10		OX		OY	500	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		
TOTAL IV				13		NJ		NK	500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		OK	7 198	OL	80 483	
								OM	80 483	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le **31 12 2021**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **2B IMMOBILIER**

Néant *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	854	PF	667	PG		PH	1 520
TOTAL I		RK	854	RM	667	RN		RO	1 520
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 764	QE	273	QF	1 450	QG	1 587
	Matériel de transport	QH	19 608	QI	13 565	QJ		QK	33 173
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 831	QM	820	QN	5 748	QO	903
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	28 203	QV	14 659	QW	7 198	QX	35 663
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	29 057	ØP	15 325	ØQ	7 198	ØR	37 184

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non vendu (NS + NT + NU)									
Total général non vendu (NW - NY)									

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des applications concernant cette rubrique sont déposées dans le cadre n° 2023

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 58 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2E IMMOBILIER Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 257 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au CGI.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 - Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise : 2B IMMOBILIER

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 533	26 533	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	14 658	14 658		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	24 901	24 901		
	Charges constatées d'avance		VS	714	714		
TOTAUX			VT	66 806	VU	66 806	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	166 065	166 065			
Personnel et comptes rattachés		8C	4 788	4 788			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 088	11 088			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	12 908	12 908		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	361	361		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	85 292	85 292		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 590	1 590			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	282 091	VZ	282 091	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	250 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	62 822
	*Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	10		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							XY	
	Quote-part <input type="checkbox"/> Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 319 B du CGI		L7		16 938	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					K7
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					IS		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							ZN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-5° et 212 du C.G.I.)		SL	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	1 822	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
II. DÉDUCTIONS						TOTAL I			
						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WR	81 592	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WS	
	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WT	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WU	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WV	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))					WH	
								WP	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							WW	
	Majoration d'amortissement *							XB	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations :		Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté) (4 septors)		K9	Entreprises nouvelles (+4 zones)		L2	
	Zone franche urbaine-UF (art. 44 bis A)		QV	Société investissements innovateurs (SII) (art. 39 bis)		K3	Zones d'entreprises innovantes (art. 44 bis A)		L5
	Région ultramarine à dynamiser (art. 44 bis C)		PP	Région d'emploi à redynamiser (art. 44 bis bis)		1F	Zone de reconstruction de la déficence (44 bis bis)		PA
	Région ultramarine à dynamiser (art. 44 bis bis)			Zone de réinsertion rurale (art. 44 bis ter)		PC	Zone franche d'activité NC (art. 44 quater bis)		XC
					Zone de développement prioritaires (art. 44 quater bis)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 bis bis F)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)		YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis bis)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis bis F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis bis G)		YL
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	81 592		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		déficit (III moins I)		ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	81 592		XO		

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 - Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise 2B IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis	K4ter	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 776
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :	▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Table with multiple sections: ORIGINES, AFFECTATIONS, RENSEIGNEMENTS DIVERS, ENGAGEMENTS, DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES, IMPÔTS ET TAXES, TVA, DIVERS, RÉGIME DE GROUPE. Includes columns for descriptions, codes, and amounts.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise : 2B IMMOBILIER

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <input type="checkbox"/>	Valeur d'origine* <input type="checkbox"/>	Valeur nette réévaluée* <input type="checkbox"/>	Amortissements pratiques en franchise d'impôt <input type="checkbox"/>	Autres amortissements* <input type="checkbox"/>	Valeur résiduelle <input type="checkbox"/>
1 Instal/agencement	1 450		1 450		
2 Matériel informat	1 104		1 104		
3 Mobilier de burea	4 644		4 644		
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente <input type="checkbox"/>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <input type="checkbox"/>	Court terme <input type="checkbox"/>	Long terme <input type="checkbox"/>			Plus-value taxable à 19 % (1) <input type="checkbox"/>
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
			1	2	3	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments	Description	Signe	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>		(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>		(B)				
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <input type="checkbox"/>		(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE, Experts-comptables, janvier 2022 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2B IMMOBILIER

Néant

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

2 Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *provisoire* bis du CGI) 1Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *provisoire* du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes	N		
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N				
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8	21 289				
N-9					21 289
N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 20

 formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>2B IMMOBILIER</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés {	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: <u>2B IMMOBILIER</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: <u>01012021</u> et clos le: <u>31122021</u>		Données en nombre de mois	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		1	2
Effectif moyen du personnel * :			
Dont apprentis	YP	2,00	
Dont handicapés	YF		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	YG		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE	RL		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 951 402	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	1 951 402
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	11	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	11
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	1 607 732	
Variation négative des stocks	OQ	171 668	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	72 594	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	10	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	1 852 004
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	99 409	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	99 409	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 951 402	Effectifs au sens de la CVAE * EY 2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR		

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 : Etat pré-géographique.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 3 5 3 8 1 9 6 2 6 0 0 0 5 5

Dénomination de l'entreprise 2B IMMOBILIER

Adresse (voie) 306 RUE DES PELICANS

Code postal 3 0 0 0 0 Ville NIMES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BALDON Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 99,80 Nb de parts ou actions 499

Naissance : Date 11/01/1960 N° Département 30 Commune NIMES Pays

Adresse : N° 1541 Voie Chemin de la Capitale Pointue

Code postal 30000 Commune NIMES Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique CLAPAREDE Prénom(s) ANNE MARIE

Nom marital BALDON % de détention 0,2 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 07/03/1966 N° Département 30 Commune NIMES Pays

Adresse : N° 1541 Voie Chemin de la Capitale Pointue

Code postal 30000 Commune NIMES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

3 5 3 8 1 9 6 2 6 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2B IMMOBILIER

ADRESSE (voie)

306 RUE DES PELICANS

CODE POSTAL

30000

VILLE

NIMES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Avenir Plus

Le : 30/03/2022

Jean-Marc TOUREL
Eric MARTIN
Nicolas ATGER
Christophe GUIRAUD
Benoît DEMARS
Julien RINGEVAL
Charlotte LAURIER
Arnaud RAMADIER

Experts Comptables D.P.L.E.
Commissaires aux Comptes
www.avenirplus.net

Avenir Plus
108 Rue de l'Hostellerie
30900 NIMES
TEL : +33 (0)4.66.04.10.40
FAX : +33 (0)4.66.04.11.96

S.L.E.C.
108 Rue de l'Hostellerie
30900 NIMES
TEL : +33 (0)4.66.70.98.98
FAX : +33 (0)4.66.62.27.66

Avenir Plus - Grand
Avignon
1300, Avenue Deuxième D.B.
30133 LES ANGLÉS
TEL : +33 (0)4.90.25.32.41

Avenir Plus Cévennes
LE LINER - 1655, Chemin de
Trespèaux
30100 ALES
TEL : +33 (0)4.66.55.12.16
FAX : +33 (0)4.66.55.17.11

Avenir Plus - Paris
125, Avenue des Champs
Élysées
75008 PARIS
TEL : +33 (0)1.45.61.35.99
FAX : +33 (0)1.53.76.43.18

Cabinet Delattre
33, Place de la République
62302 LENS
TEL : +33 (0)3.21.79.65.00

2B IMMOBILIER

306 Rue des Pélicans

30000 Nîmes

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/12/2021



1°) Attestation d'Expert-Comptable.

A large, stylized handwritten mark, possibly a signature or initials, consisting of a tall vertical stroke and a horizontal stroke crossing it near the bottom.

2°) Bilan et détail des comptes.

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé :)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
Ecart de réévaluation
Réserve légale
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves
Report à nouveau

7 622 0,77 7 622 0,60

762 0,06 762 0,06

639 720 64,42 641 884 50,91

Résultat de l'exercice

62 822 6,33 22 835 1,81

Subventions d'investissement
Provisions réglementées

TOTAL(I) 710 927 71,59 673 105 53,38

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles
Autres Emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
. Emprunts
. Découverts, concours bancaires
Emprunts et dettes financières diverses
. Divers
. Associés

250 000 19,83

1 590 0,16 319 0,03

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales

166 065 16,72 301 118 23,88

. Personnel
. Organismes sociaux
. Etat, impôts sur les bénéfiques
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
. Etat, obligations cautionnées
. Autres impôts, taxes et assimilés

4 788 0,48 2 912 0,23

11 088 1,12 7 743 0,61

12 908 1,30 22 369 1,77

361 0,04

85 292 8,59 2 925 0,23

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

431 0,03

TOTAL(IV) 282 091 28,41 587 818 46,62

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)

TOTAL PASSIF (I à V) 993 018 100,00 1 260 923 100,00

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
445653 OPERATION BOUILLARGUES	382		382	0,04	1 463	0,12
445656 TVA DEDUCTIBLE ROUSSON	577		577	0,06	8 240	0,65
445660 TVA DEDUCTIBLE	205		205	0,02		
445664 TVA DED OP CALMETTE CYRIELLE RUE TERRAUB	6 644		6 644	0,67	18 556	1,47
445666 TVA DED CAISSARGUES	13 203		13 203	1,33	22 838	1,81
445670 ETAT TVA CREDIT A REPORTER	3 794		3 794	0,38		
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	1 727		1 727	0,17	2 900	0,23
Autres	34 795		34 795	3,50	50 501	4,01
409810 Avoirs non parvenus					885	0,07
451000 SAS BC	14 658		14 658	1,48		
467000 DEB & CREDIT DIVERS A PAYER	20 137		20 137	2,03	49 616	3,93
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	878 685		878 685	88,49	927 273	73,54
512620 CRCA HALLES	15 562		15 562	1,57	53 902	4,27
512640 CA BOUILLARGUES					8 021	0,64
512700 CIC LYONNAISE DE BQE	113 316		113 316	11,41	125 401	9,95
512802 CREDIT AGRICOLE ROUSSONS					36 950	2,93
512803 CRCA RESIDENCE LAURA	190 000		190 000	19,13	258 874	20,53
512804 CIC CAISSARGUES VILLA PARC	559 807		559 807	56,37	444 125	35,22
Charges constatées d'avance	714		714	0,07	216	0,02
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	714		714	0,07	216	0,02
TOTAL (II)	949 719		949 719	95,64	1 233 779	97,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 030 202	37 184	993 018	100,00	1 260 923	100,00

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)

444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	12 908	1,30		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	361	0,04	22 369	1,77
445510 ETAT TVA A DECAISSER	10	0,00	9 964	0,79
445800 TVA A REGULARISER	351	0,04	10 190	0,81
445870 TVA SUR FACTURES A ETABLIR			2 216	0,18
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	85 292	8,59	2 925	0,23
442100 PAS	179	0,02	220	0,02
448200 CHARGES FISCALES SUR CP	59	0,01	26	0,00
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	85 054	8,57	2 679	0,21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			431	0,03
467000 DEB & CREDIT DIVERS A PAYER			431	0,03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)		282 091	28,41
			587 818	46,62
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)			
	TOTAL PASSIF (I à V)		993 018	100,00
			1 260 923	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	1 911 887		1 911 887	97,98	3 353 754	97,71	-1 441 867	-42,98
Production vendue biens								
Production vendue services	39 515		39 515	2,02	78 601	2,29	-39 086	-49,72
Chiffres d'Affaires Nets	1 951 402		1 951 402	100,00	3 432 355	100,00	-1 480 953	-43,14

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 141	0,06			1 141	N/S
Autres produits			11	0,00	22	0,00	-11	-49,99
Total des produits d'exploitation (I)			1 952 554	100,06	3 432 377	100,00	-1 479 823	-43,10
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 602 518	82,12	2 793 383	81,38	-1 190 865	-42,62
Variation de stock (marchandises)			171 668	8,80	376 525	10,97	-204 857	-54,40
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			91 407	4,68	108 646	3,17	-17 239	-15,86
Impôts, taxes et versements assimilés			108 945	5,58	26 517	0,77	82 428	310,85
Salaires et traitements			52 370	2,68	40 313	1,17	12 057	29,91
Charges sociales			25 305	1,30	19 252	0,56	6 053	31,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 325	0,79	10 020	0,29	5 305	52,94
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			10	0,00	20	0,00	-10	-49,99
Total des charges d'exploitation (II)			2 067 548	105,95	3 374 676	98,32	-1 307 128	-38,72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-114 995	-5,88	57 702	1,68	-172 697	-299,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			192 858	9,88	913	0,03	191 945	N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					40 134	1,17	-40 134	-100,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)					40 134	1,17	-40 134	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					-40 134	-1,16	40 134	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			77 863	3,99	18 480	0,54	59 383	321,34

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12) %

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	1 911 887		1 911 887	97,98	3 353 754	97,71	-1 441 867	-42,98
707196 VENTE RESIDENCE LAURA	562 614		562 614	28,83	1 782 094	51,92	-1 219 480	-68,42
707197 VENTE CAISSARGUES PARC	1 349 273		1 349 273	69,14	1 571 660	45,79	-222 387	-14,14
Production vendue biens								
Production vendue services	39 515		39 515	2,02	78 601	2,29	-39 086	-49,72
708300 PRODUITS ANNEXES	39 515		39 515	2,02	78 601	2,29	-39 086	-49,72
Chiffres d'Affaires Nets	1 951 402		1 951 402	100,00	3 432 355	100,00	-1 480 953	-43,14

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 141	0,06			1 141	N/S
791000 TRANSFERT DE CHARGES			1 141	0,06			1 141	N/S
Autres produits			11	0,00	22	0,00	-11	-49,99
758000 PRODUITS GESTION COURANTE			11	0,00	22	0,00	-11	-49,99
Total des produits d'exploitation (I)			1 952 554	100,06	3 432 377	100,00	-1 479 823	-43,10
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 602 518	82,12	2 793 383	81,38	-1 190 865	-42,62
607177 GARONS MARCHAND BIENS PAGNOL			1 364	0,07			1 364	N/S
607179 OPERATION CASTANET			750	0,04	308	0,01	442	143,51
607180 TRAVAUX CAISSARGUES			1 299 106	66,57	1 538 241	44,82	-239 135	-15,54
607183 OPERATION ALOUETTE / ROUX			5 000	0,26	760	0,02	4 240	557,89
607188 ACHATS SOMMIERES			1 916	0,10	1 250	0,04	666	53,28
607189 ACHATS GARONS			11 516	0,59	1 245	0,04	10 271	824,98
607190 OPERATIONJ BOUILLARGUES			-57	0,00	250	0,01	-307	-122,79
607191 ABRIVADO CLOS CAISSARGUES					2 918	0,09	-2 918	-100,00
607192 OPERATION ROUSSON			-992	-0,04	109 970	3,20	-110 962	-100,89
607197 OPERATION NIMES DCT CLAMETTE			283 924	14,55	1 138 441	33,17	-854 517	-75,05
609700 RABAIS REMISE ET RISTOURNES			-9	0,00			-9	N/S
Variation de stock (marchandises)			171 668	8,80	376 525	10,97	-204 857	-54,40
603760 VARIATION STOCK CALMETTE & CYRIELLE					537 105	15,65	-537 105	-100,00
603797 VARIATION CAISSARGUES PARC			171 668	8,80	-162 190	-4,72	333 858	205,84
603798 VARIATION DE STOCK CASTANET					660	0,02	-660	-100,00
603799 VARIATION DE STOCK ALOUETTE					950	0,03	-950	-100,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			91 407	4,68	108 646	3,17	-17 239	-15,86
604000 ACHATS DE PRESTA					220	0,01	-220	-100,00
606100 ELECTRICITE			910	0,05	771	0,02	139	18,03
606140 CARBURANT			1 486	0,08	2 157	0,06	-671	-31,10
606300 PETIT MATERIEL			1 997	0,10	2 432	0,07	-435	-17,88
606400 FOURNITURES DE BUREAU			820	0,04	671	0,02	149	22,21
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			12 000	0,61	12 000	0,35		0,00
613510 LOCATION ALARME			456	0,02	456	0,01		0,00
613520 LOCATION BATTERIE			1 143	0,06	413	0,01	730	176,76
613580 LOCATIONS DIVERSES					315	0,01	-315	-100,00
614000 CHARGES LOCATIVES					77	0,00	-77	-100,00
615200 ENTRETIEN			802	0,04	832	0,02	-30	-3,60
615520 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT			4 154	0,21	932	0,03	3 222	345,71
615600 WIX SITE INTERNET			265	0,01			265	N/S
615610 TELESURVEILLANCE					258	0,01	-258	-100,00
616001 ASSURANCE VEHICULE			1 573	0,08	1 799	0,05	-226	-12,55
616002 ASSURANCE BUREAU			469	0,02	456	0,01	13	2,85
616004 ASSURANCE PRETS			735	0,04	535	0,02	200	37,38

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Bénéfice attribué ou perte transférée (III) 75000 QP/OPERATIONS FAITES EN COMMUN	192 858	9,88	913	0,03	191 945	N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	192 858	9,88	913	0,03	191 945	N/S
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			40 134	1,17	-40 134	-100,00
661110 INTERET OBLIGATAIRE LAURA			29 114	0,85	-29 114	-100,00
661120 INTERET OBLIGATAIRE CAISSARGUE			11 021	0,32	-11 021	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)			40 134	1,17	-40 134	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-40 134	-1,16	40 134	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	77 863	3,99	18 480	0,54	59 383	321,34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 897	0,10			1 897	N/S
771800 AUTRES PROD. EXCEPT./OP GEST*	1 897	0,10			1 897	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 250	0,33	-11 250	-100,00
775200 PRODUITS CESSION IMMO CORPORELLES			11 250	0,33	-11 250	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 897	0,10	11 250	0,33	-9 353	-83,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 865	0,08	-2 865	-100,00
675200 VAL NET COMPT ELEM ACTIF CEDES CORPOREL			2 865	0,08	-2 865	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			2 865	0,08	-2 865	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 897	0,10	8 385	0,24	-6 488	-77,37
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	16 938	0,87	4 030	0,12	12 908	320,30
695100 IMPOTS SOCIETE	16 938	0,87	4 030	0,12	12 908	320,30
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 147 309	110,04	3 444 540	100,36	-1 297 231	-37,65
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 084 486	106,82	3 421 705	99,69	-1 337 219	-39,07
RÉSULTAT NET	62 822	3,22	22 835	0,67	39 987	175,11
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 993 018,37 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 62 822,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 80 483 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations corporelles	54 200	30 981	7 198	77 983
Immobilisations financières		500		500
TOTAL	56 200	31 481	7 198	80 483

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 37 184 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	854	667		1 520
Immobilisations corporelles	28 203	14 659	7 198	35 663
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	29 057	15 325	7 198	37 184

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	2 000	1 520	480	3 ans
Instal/agencement divers	1 860	1 587	273	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	73 684	33 173	40 510	de 1 à 5 ans
Materiel informatique et bureauti	1 823	677	1 147	de 2 à 5 ans
Mobilier de bureau	616	226	390	de 3 à 5 ans
TOTAL	79 983	37 184	42 799	

3.2 - Etat des créances = 66 806 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	66 806	66 806	
TOTAL	66 806	66 806	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,25	7 622
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,25	7 623

4.2 - Etat des dettes = 282 091 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 590	1 590		
Fournisseurs	166 065	166 065		
Dettes fiscales & sociales	114 437	114 437		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	282 091	282 091		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 134 452 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	41 878
Dettes fiscales & sociales	92 574
Autres dettes	
TOTAL	134 452

6 - AUTRES INFORMATIONS

“2 B IMMOBILIER”
SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE (SAS)
Au capital de: 7 623 €
Siège social : NIMES (Gard)
306 RUE DES PELICANS

R.C.S. NIMES B 353 819 626

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT DEUX

APPROBATION DES COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2021

L'AN DEUX MILLE DIX VINGT

Et le Trente Mai à neuf heures

Les associés de la société “2 B” se sont réunis, au siège social, en assemblée générale,
sur convocation faite par le président

SONT PRESENTS:

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur Eric BALDON, président, propriétaire de | 499 PARTS |
| - Madame Anne-Marie CLAPAREDE, propriétaire de | 1 PART |

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Eric BALDON, président de la société, donne lecture de l'ordre du jour suivant:

- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos au trente un décembre deux mille VINGT UN
- quitus au président
- affectation des résultats
- transfert du montant du compte report à nouveau en réserve
- questions diverses

Monsieur Eric BALDON déclare que le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultats et le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de l'Assemblée.

Il déclare en outre que pendant ce délai l'inventaire a été tenu, au siège social, à la disposition des associés.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur Eric BALDON donne ensuite lecture du rapport sur les opérations de l'exercice social soumis à l'approbation des associés.
Il donne ensuite lecture du compte de résultats, et du bilan desquels il résulte que cet exercice se solde par un bénéfice comptable de 62 822 € .

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés approuve sans réserve ni restriction le rapport sur les opérations de l'exercice social, les comptes et le bilan de l'exercice clos le TRENTE ET UN DECEMBRE DEUX MILLE VINGT UN .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de l'approbation qui précède, l'Assemblée des associés donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial prévu à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ces dirigeants, ou associés, déclare qu'aucune convention entrant dans le cadre de l'article 50 ci-dessus n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice réalisé de l'exercice écoulé soit

SOIXANTE DEUX MILLE HUIT CENT VINGT DEUX (62822 €) au compte
REPORT A NOUVEAU.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n°65-566 du 12 juillet 1965,
l'Assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé en tant que de besoin qu'aucun
dividende n'a été mis en distribution au titre des deux premiers et derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter en compte réserve l'intégralité du montant du compte
report à nouveau soit la somme soixante deux mille huit cent vingt deux € (62 822€).

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à dix heures et le procès-verbal rédigé,
clos et signé par tous les associés présents, après lecture.

Caferne à l'original

S. J. (Éric BARON)

